

**MAROC 1200**

**Note sur les organes de gouvernance**

**Casablanca le 15 NOVEMBRE 2007**

---

# La Structure de Gouvernance projet

- **Trois organes majeurs et un « comité scientifique » :**
  - La Commission Nationale
  - Les Comités Régionaux
  - Le Comité des Projets
  
  - Le Comité Scientifique

# La Structure de Gouvernance : Commission Nationale (CN)

## ■ Rôle

- Cadrage stratégique du projet
- Validation des Thèmes et de la stratégie
- Validation des critères d'éligibilité des projets
- Suivi régulier des activités et programmes de l'association
- Contribue au rayonnement international de la célébration

## ■ Composition

- Ministre de l'intérieur : Président
- Haut Commissaire
- Ministre des Finances
- Ministre de l'Education Nationale
- Ministre de la Culture
- Présidents des Conseils Régionaux et Maires des Villes Impériales
- Directeur Exécutif

## ■ Modalités de fonctionnement

- Réunion de la Commission lors du lancement
- Des réunions d'information et de suivi seront programmées sur toute la période de déroulement des programmes
- La Commission Nationale peut s'adjoindre le concours des conseillers thématiques (scientifiques) pour avis et éclairages éventuels, ou tout autre expertise externe.

# La Structure de Gouvernance : Comités Régionaux (CR)

## ■ Rôle

- Force de Proposition des projets concernant la région,
- Participation active au niveau de la commission nationale
- Communication et mobilisation à l'échelle locale

## ■ Composition

- Président de la région : Président du CR,
- Représentants de la Tutelle au niveau de la région
- Représentants du tissu associatif de la région

## ■ Modalités de fonctionnement

- Réunions mensuelles avec l'association pour le suivi des activités

# La Structure de Gouvernance : Comité Scientifique (CS)

## ■ Rôle

- Donne des avis et fait des recommandations quant à la conformité des projets par rapport aux enjeux essentiels de la célébration
- Est un véritable relais avec la sphère intellectuelle au Maroc et à l'étranger

## ■ Composition

- Personnalités et Compétences reconnues dans leur domaine:
  - Histoire, Sociologie, Economie, Politique, Théologie,
- Une compétence du CS peut aussi être référent thématique.

## ■ Modalités de fonctionnement

- Réunion à la demande du CP, et au minimum une fois par mois.

# La Structure de Gouvernance : Comité Projets (CP)

## ■ Rôle

- Validation des projets qui lui sont soumis : premier filtre de sélection

## ■ Composition

- Comité de Direction
- Référents thématiques
- Tout appui externe au besoin

## ■ Modalités de fonctionnement

- Le comité reçoit les propositions de projet et procède à leur classification par thème
- Il associe les référents par thème dans l'évaluation des projets, sous l'animation du Directeur des Projets
- Il transmet à la Direction des opérations pour programmation
- Il se réunit de manière hebdomadaire
- Le référent thématique apporte une expertise pointue et constitue un relais avec son domaine.

# Gouvernance des projets : Processus Projet

